

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***14188886***

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

07 OCT. 2014

Greffe

N° d'entreprise : 0429.007.838

Dénomination

(en entier) : **LEMORT DEMENAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 7012 Jemappes, Place de Jericho, numéro 53

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : garanties

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée de droit belge « LEMORT DEMENAGEMENT », ayant son siège social à 7012 Jemappes, Place de Jericho, numéro 53, ce qui suit:

1/ A l'unanimité, l'assemblée dispense Monsieur le Président de donner lecture du rapport de l'organe de gestion rédigé en application de l'article 430 du Code des Sociétés

Le rapport de l'organe de gestion demeure ci-annexé.

2/ Approbation de l'assistance financière :

L'assemblée approuve l'assistance financière à la société JAD IMMO, ayant son siège social à 7000 Mons, chaussée du Roeulx, numéro 155 et dont le numéro d'entreprise est le 0837.888.671 aux conditions suivantes :

-Une hypothèque de 148.500 euros sur l'immeuble sis à 7012 Jemappes, Place de Jericho, numéro 53

-Un mandat de 148.500 euros sur le même bien

Octroyés par la banque ING pour le rachat de l'ensemble des parts sociales de la société détenues par Monsieur BROUYERE Alexandre et Madame BROUYERE Josée.

Sont annexés une copie de l'assemblée générale et le rapport du gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature